

AMICALE MIEUX VIVRE L'INFORMATIQUE – STATUTS 2017

L'amicale **M.V.I Informatique**, Seniors, est une amicale informelle de fonctionnement démocratique.

Le bureau est constitué par : l'animateur, les formateurs et (*tous*) les membres intéressés.

Fonctionnement : Un animateur de l'Amicale (ou son remplaçant) (*pas de président, pas de trésorier, pas de secrétaire*)

- Le mardi : Un ou deux Formateurs, un ou des Aides Formateurs. De (09 h 30 à 11 h 30)
- La liste des membres est vérifiée : le : 30 septembre : 20 janvier : fin mars (*orientations*) : fin mai.

Buts de l'Amicale :

Permettre une entraide informatique de base, du perfectionnement technique dans la maîtrise des logiciels.

- Programmes : W 10, W 7 - Sécurité informatique, maintenance et gestion de Windows. - Conseils.
- Programmes : Office Word 2010 (*Office Word 2007 à 2016*) et ses composants. - Outils Microsoft Office.
- Susciter des vocations pour faire vivre ce concept au service des habitants de Fegersheim.

Accession à l'amicale :

1. Récupérer sa fiche d'inscription sur le site <http://mve-feg.net> - S inscrire : Places disponibles ?
2. Venir avec sa machine (*si possible*), remplir sa fiche d'inscription. S'exprimer, dialoguer (*JFB*)
3. Après le test de niveau, écouter les conseils et recommandations faites par le formateur, noter.
4. Connaître et respecter nos statuts, et les règles internes. (*Envoyés par e-mails*) Poser vos questions.
5. Avoir envie de faire quelque chose (*être présent régulièrement et participe à la formation*).
6. Etre coopté par les membres M.V.I., vos concitoyens (*participation et convivialité dans les groupes*.)
7. Pour le débutant informatique (*mise à niveau*), se munir :
A : des câbles nécessaires pour le portable, du disque dur externe, d'une clé USB, d'un cahier.

Cotisation :

Il n'y a pas de cotisations à payer : les frais fixes sont offerts par nos sponsors.

- Une association paie et nous assure en Responsabilité Civile,
- Un organisme met à notre disposition une salle et un vidéoprojecteur pour le (les) cours.

Les formateurs et aides formateurs engagés, ne sont ni salariés, ni prestataires de service, ni rémunérés et n'ont pas d'obligation de résultat. C'est bénévolement qu'ils participent à l'animation de M.V.I.

Lien entre membres :

Par adresse Internet, groupe d'adresse, **en CCI**. (Courrier en Copie d'adresse Invisible)

Des réunions de concertation sont faites, en Janvier, fin Février (*orientations*), fin Mai, afin de faire le point

Un CR est établi, pour JFB, à l'issue de chaque réunion. Ces documents informent nos partenaires, si besoin est.

La présence des membres, à ces réunions, n'est pas obligatoire, mais bienvenue (*Démocratie participative*).

Prévenir au préalable, de son absence si prévisible (*cours ou réunions*). A défaut le Chef de cours, ou l'animateur.

Un cahier de présence existe. L'inscription à chaque cours, est obligatoire. Lettre de zone Administrative.

Cette lettre de zone administrative permet, pour nos sponsors, une analyse plus fine de l'activité.

Aide et conseils des sachant au profit des apprenants. *Voir la philosophie du bénévole animateur.*

Droit à l'image :

Vous acceptez que les images faites pendant le stage, soient publiées sur le Web.

Liens externes de l'Amicale :

L'amicale entend avoir des liens avec les formateurs et nos anciens camarades afin de susciter l'envie de participer à l'entraide informatique au profit de la population de Fegersheim,

L'amicale se doit de fournir régulièrement, à nos sponsors, un état de présence des élèves (non nominatif).

Fonctionnement de l'Amicale :

Les Mardi de 09 h 30 à 11 h 30, etc., (dès 09h15 pour la préparation de la salle et de votre matériel).

Sauf congés scolaire